



NOTICE D'ENTRETIEN DE L'ECROU EASYNUT

L'écrou EASYNUT, avec ou sans platine témoin de serrage, a été conçu et produit dans avec matériaux spécifiques lui permettant d'assurer des fonctionnalités de desserrage améliorées, par rapport à un écrou de coffrage à rondelle flottante classique.

Néanmoins, des conditions d'utilisations sévères peuvent perturber son fonctionnement ou sa durée de vie. C'est pourquoi, il est indispensable de veiller à ce que l'ensemble de ses composants restent dans un état de propreté correct.

Les coups ou chutes de hauteur importante, l'oxydation ou autre dégradations extérieures sont à éviter.

En cas de détérioration visuelle évidente d'un composant quel qu'il soit, il est impératif de ne plus utiliser l'écrou et de procéder à une inspection générale voire approfondie et au remplacement des éléments défectueux avant toute utilisation sur chantier.

Le plan de montage sous la forme du schéma éclaté ci-après, permet à une personne ayant un minimum de qualification, de réaliser lui-même, l'entretien courant du produit.

Les points de vérification détaillés ci-dessous sont à inspecter régulièrement pour assurer une durée de vie optimale de l'écrou EASYNUT et ce au moins une fois toutes les 10 utilisations.

- Le corps d'écrou à tête double 36/38 (référence EN1 sur le plan ci après) ne doit jamais présenter de traces de chocs sur aucune de ses surfaces fonctionnelles (hexagone 36/38, gorge dans laquelle est logé le joint torique (référence EN2), portée plane et cylindrique de l'écrou où est positionnée la butée à rouleaux (référence EN3), gorge du circlips, entrée et sortie du taraudage VM23).
- La coque de protection (référence EN4) a pour but de protéger la butée à rouleaux (référence EN3), de toute intrusion de corps étranger (gravier, béton, liquide, etc...). Dans le cas où celle-ci serait enfoncée ou déformée ou si l'étanchéité avec le joint torique (repère N°2) n'était plus assurée, il faut alors impérativement la changer. Il est aussi indispensable dans ce cas, de nettoyer la bague à rouleaux avec un solvant de dégraissage afin de supprimer la présence de tous corps étranger. Procéder au nettoyage également de la bague supérieure et inférieure de la butée et sécher l'ensemble à l'aide d'un chiffon propre. Procéder à un graissage abondant des 3 éléments composants la butée à rouleaux. Utiliser une graisse MULTI SERVICE classique.
- La butée à rouleaux (référence EN3) est le cœur du produit et sa santé mécanique est primordiale pour assurer son bon fonctionnement. Si les surfaces portantes de la bague supérieure et inférieure présentent des griffures profondes ou si la bague à rouleaux est abimée ou si les rouleaux présentent une usure évidente, il sera nécessaire de remplacer l'intégralité de la butée.
- Le joint torique (référence EN2) doit être dans un état impeccable et ne présenter aucune blessure sur sa circonférence. Le cas échéant, le changer et le graisser avant remontage.



- La platine TEMOIN DE SERRAGE (référence EN5) sert de témoin de serrage. Une fois que la rondelle d'appui (référence EN6) est en contact avec la banche, cela signifie que la platine TEMOIN a exercé, par sa flexion, un effort suffisant de serrage de l'écrou. Elle ne doit donc jamais être tordue ou déformée. Celle-ci n'assurerait plus sa fonction. Son remplacement serait lui aussi nécessaire.
- La rondelle d'appui (référence EN6) assure le contact plan avec la banche. Elle ne doit donc pas présenter de déformation.
- Le circlips (référence EN7) assure le montage et le maintien en place de tout l'empilage de composant. Son aspect doit toujours rester irréprochable. Lors des opérations de maintenance, utiliser une pince adaptée et écarter les oreilles du circlips, d'une distance juste suffisante pour le dégager de son logement. Si l'écart intérieur entre les deux oreilles est trop important, changer le circlips. Celui-ci risquerait de sortir de sa gorge de manière intempestive.

Tous les composants sont disponibles sur simple demande qui devra être formulée à la société EURINTEC. Ceux-ci ne doivent être remplacés que par des produits similaires fournis par le fabricant.

La société EURINTEC se dégage de toute responsabilité si un composant n'était pas remplacé par un composant d'origine.